

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAC 510 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léon Blum au 25 quai de Bourbon à Paris 4e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léon Blum au 25, quai de Bourbon à Paris 4e ;

Vu l'avis du conseil de Paris-Centre en date du 27 septembre 2021 ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence Patrice, au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Léon Blum au 25, quai de Bourbon à Paris 4e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Léon Blum 1872-1950 Figure du socialisme vécut ici de 1932 à 1940 en particulier pendant le Front populaire. Président du Conseil il en fit voter les grandes lois sociales.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1200 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2021 et suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO